

Agir pour construire

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX MNCE

Le Syndicat Unifié conforté dans sa gestion de la mutuelle

Majoritaire au conseil d'administration de la Mutuelle Nationale des Caisses d'Épargne (MNCE), le Syndicat Unifié a su fédérer l'ensemble des partenaires sociaux pour renouveler le contrat groupe national en allongeant sa durée. Échéance normale de la vie d'une mutuelle, 23 postes de délégués régionaux étaient ouverts à renouvellement cet été. Les candidats soutenus par le Syndicat Unifié s'en voient octroyer 15 : comment le personnel du Groupe aurait-il pu lui manifester plus clairement sa confiance ?

Confiance largement renouvelée au Syndicat Unifié

La politique menée par le Syndicat Unifié à la tête du conseil d'administration de la MNCE a clairement été approuvée par le vote des adhérents. Sur 23 sièges de délégués régionaux à pourvoir, 15 sont octroyés aux candidats soutenus par notre organisation. Les huit autres sièges sont répartis entre les candidats soutenus par d'autres organisations syndicales : 4 pour les candidats soutenus par la CFDT, 2 pour la CGC, 1 pour FO et 1 pour SUD.

Avec 65% des sièges, Le Syndicat Unifié est conforté dans sa place traditionnelle d'acteur majeur du groupe. La qualité de sa gestion de l'assurance complémentaire des frais de soins de santé des agents de notre groupe se voit ainsi reconnue. À cet excellent résultat obtenu dans le collège A1 (salariés du groupe) s'ajoute l'élection de 11 délégués dans le collège B (individuels).

C'est ainsi que pas moins de 53 délégués représentant le Syndicat Unifié siègeront à la prochaine assemblée générale de Rouen.

Attachement manifesté à la MNCE

Par ailleurs, le taux de participation a encore une fois dépassé les 40%, ce qui, dans ce type de consultation, traduit remarquablement le grand attachement des salariés à leur mutuelle.

C'est donc fort de votre soutien que nos représentants vont continuer à œuvrer au profit des valeurs mutualistes. Des dossiers lourds comme celui de la pérennisation du fonds de solidarité ont été réglés mais il en reste d'autres, non moins importants, à traiter. C'est le cas de la mise en place du Centre d'Aide par le Travail ou l'amélioration des prestations que nous souhaitons poursuivre, en accord avec nos partenaires. Une attention particulière sur l'évolution des coûts de certaines d'entre elles (ex. devis carré bleu) permet d'envisager ces projets d'amélioration.

Néanmoins, la plus grande vigilance reste d'actualité, notamment face aux prétentions exorbitantes de la CNCE qui voudrait imposer à la Mutuelle des conditions de gestion inacceptables anticipant largement sur l'objectif fixé à horizon de 5 ans. À l'évidence, nos employeurs confondent la mutualité et ses valeurs avec leur coefficient d'exploitation. Nous avons prouvé que nous pouvions être des gestionnaires responsables, nous avons pris des engagements que nous savons pouvoir tenir, au terme de ce contrat.

.../...

Liste des délégués régionaux de la MNCE élus en 2001

TERRITOIRE	TITULAIRE	SUPPLEANT
ALPES	Jean-Pierre TERRIER	Patrick BRUGIERARDE
AQUITAINE NORD	François BOUQUIER	Francis BARBE
AUVERGNE	Jean-Yves JACOB	Joël REGNAULT
BOURGOGNE	Christian NIDIAU	Jean-Marie ACKERMANN
BRETAGNE	Pascale PURENNE	Jean-Michel KERVAON
CHAMPAGNE ARDENNE	Michel BONNET	Agnès ORBAN
COTE D'AZUR	Xavier NOE	Laurence PREFOL
FRANCHE COMTE	Claude MARIE	Alain MOREEL
IDF OUEST	Gilbert DUPONT	Jean-Marc MILLARD
IDF PARIS	Maryse BERNARD	Daniel LAURENS
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Jacqueline TROUSSELLIER	Claude BLACHE
LIMOUSIN	Bernard-Pierre WEMELLE	Claudine RENAUD
LOIRE DROME ARDECHE	Marcel COMBE	Michèle POURTIER
MIDI-PYRENEES	Didier CROS	René SEGALA
BASSE NORMANDIE	Gérard GUIVARCH	Dominique OUIN
HAUTE-NORMANDIE	Bruno LOVRENCEC	Frédéric BOYER
PAYS DE LA LOIRE	Patrick GALPIN	Bruno LEMOINE
PAYS DU HAINAUT	Sylvain FIEVET	Thierry COPIN
PAYS LORRAINS	Pascale SAISDUBREIL	Pascal BELTRAMI
PROVENCE ALPES CORSE	Robert ESCALIERE	Marc PORCIERO
RHONE ALPES LYON	Jean-Paul CHAMBEFORT	Fabrice THETE
SERVICES COMMUNS	Marie-Laure BRISSAUD Véronique MERRIEN	Philippe ALIZIA Alix JACQUINOT

Les élus dont le nom figure **en gras** ont été soutenus par le Syndicat Unifié.

**Nous remercions toutes celles et ceux
qui nous ont témoigné et renouvelé leur confiance.**

**Qu'ils soient assurés de notre détermination
à œuvrer pour maintenir au sein de notre groupe une
mutuelle de qualité, solidaire et responsable.**

Le Secrétariat national
Gilles Arnould – Bernard Charrier – Patrick Galpin – Serge Huber – Bettina Larry



Membre fondateur de l'UNION SYNDICALE - GROUPE DES 10 "SOLIDAIRES"

Secrétariat général SU : Caisse d'Épargne Centre-Val de Loire - 2bis, rue Denis Papin - 37300 JOUÉ LÈS TOURS - ☎ 02.47.73.34.19 📠 02.47.73.34.20